

DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE

HAUTE-GARONNE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MANE

Séance du 21 mai 2024

Délibération n°4-2

L'an deux mille vingt-quatre le vingt et un mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Alain FURCY, 1^{er} Adjoint.

- Présents : Mrs FURCY Alain, CASTEX Jean, BAZART Michel, DEVAUTOUR Florian, FERRANDI François, FINI Sandro et WEIHSS Pascal
- Mmes GUALTER Marie-Christine, ARTIGUES Martine, BOUIN Florence et NSIRI Marielle

Excusés : MASQUÈRE Michel, BOTTAREL Sébastien et CARLINI Claude

Mr DEVAUTOUR Florian a été nommé secrétaire.

Objet : MODIFICATION STATUTS DE LA CC CAGIRE GARONNE SALAT SUITE PRISE DE COMPÉTENCE « ÉTUDES ET TRAVAUX CRÉATION D'UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT THERMAL A SALIES-DU-SALAT, Y COMPRIS LA MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX DE FORAGE ET DE RACCORDEMENT EN EAU THERMALE »

Mr le 1^{er} Adjoint rappelle les réflexions engagées depuis quelques mois au sein des instances communautaires dans l'objectif d'une redynamisation de l'activité thermique de Salies-du-Salat, qui doit redevenir un moteur du développement économique et touristique de l'ensemble du territoire.

Mr le 1^{er} Adjoint expose que le conseil communautaire du 11 avril 2024 a validé une prise de compétence qui permette de construire concrètement ce projet, dans ses dimensions techniques, financières et juridiques :

« Etudes et travaux de création d'un nouvel établissement thermal à Salies du Salat, y compris la mise en œuvre des travaux de forage et de raccordement en eau thermique »

Les communes sont amenées à délibérer dans le même sens pour confirmer cette prise de compétence dans un délai de 3 mois.

Suite à un débat contradictoire,

Vu le CGCT, et en particulier les articles L5211-17 et L5211-20,

Vu la délibération de la communauté de communes en date du 11 avril 2024,

Le conseil municipal décide de :

- APPROUVER la prise de compétence par la communauté de communes Cagire Garonne Salat pour « Etudes et travaux de création d'un nouvel établissement thermal à Salies du Salat, y compris la mise en œuvre des travaux de forage et de raccordement en eau thermique »
- APPROUVER le projet de statuts modifiés intégrant cette compétence tel qu'annexé à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le 1^{er} Adjoint

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES : Contre 0 Pour 11

Date de convocation : 15 mai 2024

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire après le dépôt en

Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS

